

PHOTO
OBLIGATOIRE



ALLOCATION DE MOBILITÉ SPÉCIFIQUE ÉTUDIER ET VIVRE AU QUÉBEC 2019 - 2022

Dossier à envoyer par courrier : À l'attention de la Direction de la Mobilité – AMS
Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE
Avenue René Cassin Moufia B.P 67190
97801 SAINT DENIS MESSAG CEDEX 9

INTITULÉ DE LA FORMATION :

1. IDENTITÉ

Nom :
Nom Marital :
Prénom(s) :
Né(e) le : à
Pays : N° Département :
Nationalité :
N° de Sécurité Sociale :
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
Si enfant mineur, préciser l'identité du représentant légal :
Nom et Prénom(s) :
Date de naissance :
.....22

2. INFORMATIONS PERSONNELLES

Adresse complète :
.....
.....
Code postal :
Ville :
Numéro de téléphone fixe :
Numéro de téléphone portable :
Mail :@.....
Numéro de passeport :
Date de validité :

3. SITUATION

Situation familiale : Célibataire Concubinage
Pacsé(e) Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve)
Nombre d'enfant(s) à charge :
Activité avant l'entrée en formation : Étudiant
Sans activité Demandeur d'emploi Allocataire RSA
Autres (préciser) :
Identifiant Pôle Emploi :
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
Date d'inscription :
Revenu imposable 2016 :
Nombre de Part(s) :

4. FORMATION (ou autres activités – préciser si redoublement)

ANNÉE	CLASSE	ÉTABLISSEMENT	VILLE
2015 - 2016			
2016 - 2017			
2017 - 2018			
2018 - 2019			
INSCRIPTION 2019 - 2020			

5. ÉLIGIBILITÉ

Cocher les cases qui correspondent à votre situation :

- Vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne
 Vous êtes rattaché à un foyer fiscal à La Réunion
 Le quotient familial ne dépasse pas 26 631€ sur l'avis d'imposition sur les revenus 2017 (revenu imposable / nombre de part)
 Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi en catégorie 1-2-3 (en recherche active d'emploi) à Pôle Emploi Réunion

Date et signature obligatoires
(ou du représentant légal)

Visa DM

FICHE D'ENGAGEMENT

Cycle 2019 – 2022

Je soussigné(e)
(Nom, Prénom(s))

demeurant
(Adresse à La Réunion)

garant de (si le demandeur est mineur)
(Nom, Prénom(s))

Atteste sur l'honneur :

- de l'exactitude des renseignements fournis pour la présente demande,
- que le demandeur est rattaché, au cas échéant, au foyer fiscal de l'avis d'imposition ou de non imposition de La Réunion ci-joint,

et m'engage

- à envoyer le dossier complet à l'adresse suivante : À l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE – Avenue René Cassin Moufia BP 67190 – 97801 SAINT DENIS MESSAG CEDEX 9 **au plus tard le mercredi 12 décembre 2018 (inclus)** cachet de la poste faisant foi,
- à transmettre l'attestation d'entrée en formation sous huitaine à compter de la date de rentrée,
- à transmettre l'admission définitive et l'hébergement définitif dans un délai d'un mois à compter de la date de rentrée dans le cas d'une candidature à distance,
- à transmettre par mail en respectant les dates d'envoi prévues par le « tableau de suivi » les attestations de présence datées, cachetées et signées,
 - à me soumettre à tous les contrôles sur pièces effectués par l'autorité mandatée par le Président du Conseil Régional ou par des contrôleurs désignés par le Service Instructeur du PO IEJ et du PO FSE - 2014-2020 (Mesure 2.07) et par l'Union Européenne,

Les étudiants et les parents (pour les bénéficiaires mineurs) sont avisés que la Région Réunion se réserve le droit d'engager des poursuites et de faire procéder au reversement de l'allocation :

- en cas d'abandon ou d'absences injustifiées ainsi qu'en cas de fausses déclarations ;
- remboursement des frais de déplacement pour les formalités biométriques (Maurice)
- à défaut de la réception des résultats aux examens dans les délais impartis ;
- en cas de cumul non autorisé avec d'autres prestations (bourses, aides, allocations, ...).

Ma formation étant éligible à un financement Européen (FSE/IEJ), je m'engage à transmettre et à garantir l'exactitude des informations* qui me seront demandées par la Région Réunion à l'entrée et à la sortie de la formation (jusqu'à 1 an après la fin de la formation).

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions d'attribution de l'Allocation de Mobilité Spécifique attribuée par la Région Réunion.

Fait à, le

Signature et date obligatoires

*« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'attribution de l'aide à l'Allocation de Mobilité Spécifique mis en place par la Région Réunion ainsi qu'à des fins statistiques. Les destinataires des données sont la Région Réunion et les partenaires du dispositif Allocation de Mobilité Spécifique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1974 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Région Réunion Hôtel de Région Pierre Lagourgue Avenue René Cassin Moufia BP 67190 97801 Saint Denis Cedex 9 »

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Cycle 2019 – 2022

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ GÉNÉRALES :

- Être de nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne
- Avoir un foyer fiscal à La Réunion et y avoir sa résidence habituelle depuis au minimum 2016
- L'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 à La Réunion doit avoir un quotient familial inférieur à 26 631€ par part fiscale (revenu imposable / nombre de parts). Un contrôle d'authentification sera réalisé a posteriori
- Être inscrit comme demandeur d'emploi à Pôle Emploi Réunion (inscription obligatoire à partir de juillet 2019)
- Effectuer une formation éligible dans un cégep conventionné avec la Région Réunion (liste des formations et des cégeps annexe 1).
- **Si le candidat est mineur, il est indispensable d'avoir un tuteur au Québec avant le départ. Il est recommandé de se renseigner au moment des entretiens avec les représentants du Québec lors de leur mission à La Réunion (du 14 au 20 novembre 2018 – les lieux de rencontre seront précisés en annexe du dossier).**
- Seules les demandes d'AMS effectuées avant le départ de La Réunion pour intégrer un début de cycle (1ère année d'études) pourront être étudiées
- **170 maximum candidatures seront retenues pour la cohorte 2019-2022.** La sélection reposera sur les critères académiques (80%) et sur un entretien de motivation, avec un ou plusieurs agent(s) Région, évaluant le projet professionnel (20%)
- Date limite d'envoi des dossiers par courrier **entre le 15 octobre et 12 décembre 2018 (inclus).**

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AMS :

- **Seules les lettres d'admission dans un cégep et pour une formation conventionnée seront admises**
- Seuls les dossiers complets et éligibles pourront être traités
- **Les dossiers déposés en antenne de Région ne seront pas traités**
- Le candidat s'engage à participer aux différents ateliers de préparation à la mobilité organisés par la Région Réunion.
- L'AMS n'est pas cumulable avec les autres dispositifs proposés par le Guichet Jeunes de la Région Réunion

- **Très important : Ce projet est cofinancé par des Fonds Européens. À ce titre, afin de justifier des sommes reçues le candidat s'engage à envoyer impérativement ses attestations de présence par mail (quebec2019@cr-reunion.fr) entre le 1^{er} et le 10 de chaque mois tout au long de sa formation. Dans le cas contraire il s'expose à des pénalités financières : suspension des allocations ou titre de recette en cas de trop perçu.**

MONTANT DES AIDES LIÉES À L'AMS POUR LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS :

- Prise en charge du billet d'avion aller :
- Prise en charge à 100 % du billet aller au départ de La Réunion. Le billet est réservé et acheté par la Région Réunion. Les départs se feront entre le **7 et le 8 août 2019**
- Prime d'installation de 800€
- Montant d'allocation maximum mensuel de 700€
- **L'allocation mensuelle est versée sous réserve de l'envoi régulier, entre le 1^{er} et le 10 de chaque mois, de l'« Attestation de présence » prouvant l'assiduité en formation du candidat**
- **Les aides seront d'une durée maximale de 36 mois.**
- Billet retour : Peut être accordé sur demande à la fin du cycle complet de formation. Le billet retour est valable à partir de J+1 après la date de fin de formation et jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

Signature et date obligatoires :

TRÈS IMPORTANT : FRAIS À LA CHARGE DU CANDIDAT

L'inscription dans un cégep et immigré au Québec engendrent des coûts qui sont à la charge du candidat. Ci-dessous un tableau récapitulatif des différents frais à prévoir. Les montants sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés :

Pour un étudiant étranger	En dollars canadiens	En euros
Frais de dossier inscription cégep	85\$	56€
Certificat d'acceptation au Québec	112\$	74€
Permis d'études ⁽¹⁾	150\$	99€
Biométrie ⁽²⁾	85\$	56€

Source : <https://www.sram.qc.ca/etudiant-international/le-cout-des-etudes>

(1) et (2) : Les frais sont à régler en euros au moment de la collecte des données biométriques (à Maurice).

(2) : Depuis le 31/07/2018 les autorités fédérales canadiennes impose la collecte des données biométriques. Pour en savoir plus : <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/biometrie.asp>

Quelle que soit l'étape du processus d'immigration, en cas de refus, les sommes déjà engagées ne sont pas remboursables.

D'autres frais sont à prévoir pour à votre arrivée : frais afférents (Les frais afférents sont obligatoires, et permettent à l'étudiant d'avoir accès aux différents services qu'offrent les cégeps. Ces frais varient sensiblement selon les cégeps. Environ 400\$ soit 265€, logement, vêtements d'hiver (600\$ soit 396€), etc.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR PROJET ÉTUDIER ET VIVRE AU QUÉBEC

Merci de fournir des **photocopies lisibles** et de ranger les documents dans l'ordre ci-dessous.

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER		
1	Photo d'identité à coller en première page du dossier	<input type="checkbox"/>
2	Lettre d'admission d'un cégep conventionné pour une formation conventionnée (si disponible)	<input type="checkbox"/>
3	Fiche d'engagement (jointe au dossier) complétée	<input type="checkbox"/>
4	Curriculum vitae	<input type="checkbox"/>
5	Lettre de candidature manuscrite adressée au Président de la Région motivant le choix de la formation, le projet d'insertion professionnelle et la demande de l'aide régionale	<input type="checkbox"/>
6	Tous les bulletins scolaires de la Première au Bac + relevé de notes du bac + dernier(s) diplôme(s) obtenu(s) et relevé(s) de notes correspondant(s)	<input type="checkbox"/>
7	Passeport valide au minimum jusqu'en août 2022	<input type="checkbox"/>
8	Avis d'imposition primitif sur les revenus 2017 à La Réunion	<input type="checkbox"/>
9	Livret(s) de famille complet(s) ou copie(s) intégrale(s) de naissance	<input type="checkbox"/>
10	Justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture eau, électricité, téléphone fixe ou portable, quittance de loyer (pour les enfants majeurs et personnes hébergées : attestation sur l'honneur de l'hébergeur + copie de la pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeur).	<input type="checkbox"/>
12	Certificat médical attestant de l'aptitude à suivre une formation en mobilité Annexe 2	<input type="checkbox"/>
13	Questionnaire Annexe 3	

Des pièces complémentaires pourront vous être réclamées.

CERTIFICAT MÉDICAL

(Annexe 2)

Établi dans le cadre du projet

« Vivre et étudier au Québec »

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés

L.C. 2001, ch. 27

Sanctionnée 2001-11-01

Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger

Sa Majesté,

sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada,
édicte :

Motifs sanitaires

article 38. (1) Emporte, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour motifs sanitaires l'état de santé de l'étranger constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité

Je soussigné(e) Docteur en médecine

Certifie qu'à ce jour

Madame, Monsieur.....

Né(e) le.....

N'est pas porteur d'une pathologie constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité publique ou risquant d'entraîner un fardeau excessif pour les services sociaux ou de santé

Est porteur d'une pathologie constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité publique ou risquant d'entraîner un fardeau excessif pour les services sociaux ou de santé.

(Cochez la situation qui s'applique)

Certificat établi à le

Signature du médecin

Cachet du médecin

QUESTIONNAIRE

(Annexe 3)

300 mots dactylographiés par réponse

- 1) Présentez-vous ainsi que votre parcours scolaire ou/et professionnel.
- 2) Pourquoi choisir d'aller étudier au Québec ?
- 3) Comment avez-vous choisi votre programme d'études ?
- 4) Quel est votre projet professionnel après l'obtention du diplôme ?
- 5) Quels sont vos atouts pour réussir ce programme d'études ?
- 6) Comment voyez-vous votre vie au Québec dans 5 ans ?